

Lettre aux Amis de l'Association

Juillet 2020

N°13



Jean-Pierre CADIO,

Président de l'association
St Benoît Labré

« *Fait marquant dans notre actualité, suite au contrôle des services MNA dans le cadre d'une enquête de la Cour des Comptes, le rapport a été publié le 19 juin dernier. C'est avec une grande satisfaction que nous avons accueilli les conclusions de ce contrôle du pôle Mineurs Non-Accompagnés (MNA) qui présentent l'ASBL comme une association « hors normes ». Ce rapport pointe à la fois le professionnalisme, mais aussi les capacités d'adaptation du personnel. Je voudrais remercier chacune et chacun pour tout le travail accompli depuis la création de ce pôle.*

Une autre des grandes actualités de notre association, c'est la finalisation de notre projet associatif 2020-2025, qui a pour ambition d'être engagé et structurant pour le futur.

A ce titre je souhaite que chacune et chacun puisse se l'approprier pour donner du sens à son travail et à son engagement au service des personnes accueillies et accompagnées.

Je remercie toutes les personnes, membres du personnel, administrateurs, bénévoles et personnes accueillies qui ont donné de leur temps pour faire aboutir ce projet. Celui-ci, je l'espère, renforcera la cohésion et le sentiment d'avancer dans la même direction.

En ce début de vacances d'été, j'espère que l'ensemble des personnes qui se sont investies dans la gestion de la crise pourront se ressourcer et reprendre des forces avant cette rentrée toujours aussi incertaine.

Que le soleil soit au rendez-vous et au plaisir de se retrouver en présentiel pour notre Assemblée Générale du 16 septembre 2020.»

Point sur la gestion de la crise COVID et les actions entreprises par l'association durant cette période inédite

Le déconfinement s'est bien déroulé et la Direction a pu faire un premier bilan de la période de crise avec les responsables de services. Le travail en présentiel a repris progressivement tout au long du mois de juin pour le personnel de l'association. L'association est correctement dotée en protections indispensables : parois plexiglass, masques, visières, gel hydro alcoolique. Le respect des gestes barrières reste la règle au sein de tous les services. Les services reprennent aussi progressivement leur fonctionnement à l'exception de la Bagagerie qui fonctionne sur rendez-vous uniquement et pour les personnes les plus fragiles des LHSS et CHRIS qui sont toujours servies en chambre pour leurs repas.



Les actions entreprises durant cette période inédite ont été extrêmement variées : adaptations de fonctionnement des établissements, nettoyage des sites, sensibilisation aux gestes barrières, distribution d'attestations dérogatoires de déplacement, aides administratives, informations de toutes sortes, distribution de denrées alimentaires, médicaments et produits divers, distribution de repas, organisation d'activités (sorties, couture, jeux, sport, potager...), collations, lancement de campagne de dons de produits d'hygiène ou financiers, appels aux bénévoles, continuités pédagogiques pour les enfants de famille en demande d'asile en lien avec les écoles, suivis médicaux et psychiques, etc. Et puis la nécessaire écoute des personnes pour rompre leur isolement.



La Direction tire aussi différents enseignements de cette crise : les réunions à distance sont plus courtes, le télétravail peut permettre un travail de fond. Cependant, le télétravail nécessite d'être encadré et pour cela un travail est engagé avec le délégué syndical pour la mise en place d'un accord d'entreprise. Ce travail à distance a aussi pu mettre au jour certains points plus négatifs : problème de circulation d'informations, rupture du lien avec certains usagers ...

Quelques brèves ...

- Notre association a été audité en 2019 dans le cadre d'une enquête de la Chambre Régionale des Comptes sur l'accueil de MNA. Dans son rapport publié le 19 juin dernier, la Chambre Régionale des Comptes souligne que l'association s'est adaptée de manière admirable à cette évolution. Certaines recommandations ont été faites dans le rapport dont beaucoup ont déjà été mises en place (recrutement du responsable financier, mise en place des cartes de retrait ...). Ce rapport nous permet d'avoir une feuille de route pour les prochaines années.
- Fixée le 17 juin 2020, en raison du contexte sanitaire, l'assemblée générale de l'association a été reportée au 16 septembre 2020. Moment fort de la vie associative, l'Assemblée Générale votera les résolutions statutaires et validera le projet associatif entièrement renouvelé après plus de 6 mois de travail.

Suivez-nous...

L'association est présente sur les réseaux sociaux.

Retrouvez toute notre actualité sur notre site internet <https://asbl44.com>

Et aussi sur Facebook et LinkedIn

<https://www.facebook.com/Asso.Saint.Benoit.Labre.44/>

<https://www.linkedin.com/company/association-saint-benoit-labre-44/>





3 allée du Cap Horn
La Ville au Blanc
44120 VERTOU
Tel : 02 40 80 02 02
Fax : 02 40 80 00 39
Mail : association@asbl44.com

Internet : www.asbl44.com

Retrouvez nous aussi sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/Asso.Saint.Benoit.Labre.44/>

<https://www.linkedin.com/company/association-saint-benoit-labre-44/>

«Notre projet associatif a pour ambition d'être collectif, engagé et structurant pour le futur de l'association...

Les axes stratégiques constituent un socle dans la mise en place d'un plan d'action, très opérationnel, qui structurera les projets des différents pôles et services de l'association»



Refonte du projet associatif

Depuis décembre 2019, l'association a entrepris d'actualiser son projet associatif. Initié lors d'une journée institutionnelle qui a mobilisé l'ensemble des salariés et des administrateurs, il est mené par un comité de pilotage. Ce dernier respecte la diversité de l'association en termes de répartition salariée et bénévole, et de représentativité des activités de l'association entre services et pôles. Parmi les membres, 2 membres du Comité Social d'Entreprise représentants des salariés et 2 résidents du CHRS Tannerie et de la Maison relais représentant les personnes accueillies. Le comité de pilotage s'est réuni 5 fois entre janvier et juillet 2020, dont 2 fois en conférence téléphonique au regard de la situation sanitaire. Animé par une chargée de mission,



selon une méthodologie participative en ateliers, le comité de pilotage a permis une co-production et une co-validation du projet par l'ensemble de ses membres. Le dernier comité de pilotage a eu pour but de valider le projet finalisé avant que ce dernier ne soit soumis au vote de l'Assemblée Générale en septembre.

Un comité de suivi prendra le relais du comité de pilotage et aura pour mission d'assurer la mise en place effective des orientations et des axes stratégiques du projet associatif 2020-2025. Les axes stratégiques du projet associatif constituent un socle dans la mise en place d'un plan d'action, très opérationnel, qui structurera les projets des différents pôles et services de l'association. Notre projet associatif 2020-2025 a ainsi pour ambition d'être collectif, engagé et structurant pour le futur de l'association. Que chacun puisse se l'approprier pour donner du sens à son travail et à son engagement au service des personnes accueillies et accompagnées.

C'est en cours ...

- Nous continuons à soutenir l'ARS qui souhaite dépister massivement sur le COVID dans les camps Migrants Europe de l'Est. Nous avons eu des financements pour recruter des personnes spécifiquement sur ces actions durant la période estivale.
- Nous avons été sollicités pour augmenter les places en HUDA Hotel (hébergement d'urgence des demandeurs d'asile) au 1er juillet. Ce service passera donc de 80 personnes à 115 personnes accueillies devenant ainsi le seul dispositif de la région en la matière.
- Nous allons ouvrir mi-juillet 3 places Lits Halte Soins Santé dans des appartements. Nous avons fait une proposition en ce sens à l'ARS qui a été acceptée de manière provisoire en attendant des décisions plus pérennes.
- Nous allons ouvrir 6 places post urgence dans une maison bd Saint Aignan à Nantes qui nous est mise à disposition par Nantes Métropole Habitat pour 18 mois avant sa réhabilitation. Cela se fait dans le cadre du plan fluidité pour sortir les personnes mises à l'abri dans le cadre de la crise COVID. 6 places seront ainsi proposées à des personnes pouvant sortir de la Tannerie en attendant une solution plus pérenne pour eux.
- Nous avons déménagé la bagagerie de la rue Fouré à Nantes vers le site de la Tannerie pendant la période du Covid. Pour le moment, ce dispositif continue de fonctionner avec un système de rendez-vous afin de respecter les règles sanitaires.



Reprise des activités sur les lieux collectifs

Après plusieurs mois d'activités très réduites pour les résidents des lieux collectifs en raison de la crise sanitaire, les activités reprennent.



Le premier atelier cuisine de la Maison Relais post-confinement fut l'occasion de fêter l'anniversaire d'un des locataires. Les LAM sont également retournés en cuisine, ils ont préparé un petit déjeuner amélioré post-confinement avec de belles brioches maison.

A la Tannerie, ce retour à la "normale" s'est traduit par des belotes, des séances de manucure et un cinéma « à domicile » grâce au coffret du cinéma solidaire.

Les sorties commencent également à reprendre. Ainsi, les résidents de la Tannerie ont pu se rendre tout récemment au jardin extraordinaire de Nantes.

